



Nicox poursuit son expansion en ophtalmologie en Europe avec l'acquisition du français Doliage

- Nicox prévoit d'acquérir 100% des actions Doliage, une société française spécialisée en ophtalmologie, pour un montant de €5 millions à rémunérer en actions Nicox nouvellement émises
- L'acquisition apporte à Nicox un portefeuille de produits ophtalmiques rentable et permet de compléter l'infrastructure commerciale de Nicox en France, avec un potentiel supplémentaire pour certains marchés à l'export tels que l'Europe du Sud et l'Afrique du Nord
- Le chiffre d'affaires de Doliage s'est élevé à €2,6 millions pour l'année 2013 et à €1,6 millions pour le semestre se terminant le 31 mars 2014

16 septembre 2014.

Sophia Antipolis, France.

Nicox S.A. (NYSE Euronext Paris : COX), société internationale spécialisée en ophtalmologie, annonce aujourd'hui la signature d'un accord en vue de l'acquisition de 100% du capital de Doliage, une société pharmaceutique française privée spécialisée en ophtalmologie, pour un montant de €5 millions à rémunérer en actions Nicox nouvellement émises. Cette acquisition apporte à Nicox une entité établie et rentable sur le marché français de l'ophtalmologie, avec des ventes totalisant €2,6 millions en 2013. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de Nicox d'établir une infrastructure commerciale dans les cinq principaux marchés européens et constitue la suite logique de l'acquisition de la société italienne Eupharmed en décembre 2013.

Philippe Masquida, Vice-président exécutif et Directeur Général des activités européennes et internationales de Nicox Pharma, a commenté : « *Nous sommes heureux de réaliser cette deuxième acquisition européenne en moins d'un an, laquelle s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de croissance en Europe. Doliage apporte non seulement un portefeuille de produits rentable et en croissance rapide mais également une plate-forme commerciale bien établie pour nos produits actuels et futurs. Cette acquisition*

nous permettra ainsi de renforcer nettement notre chiffre d'affaires en France, l'un des principaux marchés dans le secteur de l'ophtalmologie en Europe. »

A propos de Doliage

Doliage est une société française à capitaux privés, fondée en 2003 et basée en région parisienne, qui emploie une force de vente sous contrat. Doliage commercialise, en France et dans d'autres pays à l'export, un portefeuille de produits ophtalmiques ciblant des indications telles que la sécheresse oculaire, le glaucome et les infections oculaires. Pour l'année fiscale se terminant le 30 septembre 2013, Doliage a enregistré des ventes de €2,6 millions et un EBITDA de €0,36 million.

Doliage commercialise deux médicaments vendus sur ordonnance : Euronac[®], un collyre favorisant la cicatrisation des ulcérations cornéennes, et Tobrabact[®] Gé, un antibiotique à usage ophtalmique. Doliage commercialise également plusieurs nutraceutiques, dont Rétinofta[®], Visioprev[®] and Hydrofta[®], et des dispositifs médicaux tels que le MeiboPatch[®], un masque oculaire permettant d'appliquer une chaleur douce sur les paupières pour soulager l'inconfort oculaire causé par des pathologies telles que la sécheresse oculaire et la blépharite.

Présence de Nicox en Europe

Le Groupe Nicox est basé en France et a mis en place une présence commerciale directe dans les cinq principaux marchés européens (France, Italie, Royaume-Uni, Espagne et Allemagne), *via* le recrutement d'équipes commerciales spécialisées au Royaume-Uni, en Espagne et en Allemagne et l'acquisition d'Eupharmed en Italie. En France, l'organisation commerciale du Groupe sera complétée par la force de vente sous contrat de Doliage.

Le portefeuille de produits de Nicox en Europe inclut AdenoPlus[®], un dispositif médical de diagnostic *in vitro* (DMDIV) pour faciliter le diagnostic différentiel de la conjonctivite aigüe, et Xailin[™], une gamme de lubrifiants oculaires pour soulager les symptômes de sécheresse oculaire (dispositifs médicaux). Nicox commercialise également d'autres produits en Italie au travers de sa filiale Eupharmed.

Conditions financières de l'opération

Selon les termes de l'accord, Nicox procéderait à l'acquisition de 100% des actions Doliage en échange d'actions Nicox nouvellement émises pour un montant total de €5 millions. Le nombre d'actions à émettre serait basé sur la moyenne pondérée par volume du cours de clôture de l'action Nicox constaté lors des 20 séances de bourse précédant la signature du contrat d'apport. L'opération reste soumise aux procédures et approbations requises par la réglementation française. Sous réserve de l'accomplissement de ces procédures et de l'obtention de ces approbations, la réalisation définitive de l'apport est prévue au cours des prochaines semaines.

Les actions Nicox reçues par les actionnaires de Doliage seront soumises à certains engagements de conservation.

Michel Dyens & Co. est intervenu en qualité de conseiller financier exclusif pour le compte de Nicox.



A propos de Nicox

Nicox (Bloomberg : COX: FP, Reuters : NCOX.PA) est une société internationale émergente spécialisée dans le domaine de l'ophtalmologie. Nicox constitue un portefeuille diversifié de produits thérapeutiques et de dispositifs médicaux de diagnostic pouvant contribuer à l'amélioration de la vue, en exploitant ses compétences scientifiques, commerciales et dans le domaine des partenariats. Le portefeuille de produits commercialisés ou proches de la commercialisation inclut déjà plusieurs dispositifs médicaux de diagnostic innovants destinés aux professionnels de la vision, de même qu'une gamme de produits oculaires. Le principal produit en développement dans le domaine ophtalmique est le latanoprostène bunod, un nouveau médicament basé sur la plate-forme de R&D brevetée de Nicox centrée sur la libération d'oxyde nitrique. Le latanoprostène bunod est actuellement en développement clinique de phase 3 en collaboration avec Bausch + Lomb pour le traitement potentiel du glaucome et de l'hypertension oculaire. D'autres composés donneurs d'oxyde nitrique sont également en développement, notamment au travers de collaborations.

Nicox, dont le siège social est en France, dispose d'un centre de recherche en Italie, d'une infrastructure commerciale en expansion en Amérique du Nord et dans les principaux marchés européens et d'une représentation croissante à l'international aux travers de partenariats. Nicox est cotée sur Euronext Paris (Compartiment B : Mid Caps). Pour plus d'informations sur la Société et ses produits, veuillez consulter www.nicox.com.

Cette communication peut contenir des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans les dites déclarations prospectives.

Les facteurs de risques susceptibles d'affecter l'activité de Nicox sont présentés au chapitre 4 du « Document de référence, rapport financier annuel et rapport de gestion 2013 » déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 2 avril 2014 et disponible sur le site de Nicox (www.nicox.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).



Contacts

Nicox Gavin Spencer | Executive Vice President Corporate Development
+33 (0)4 97 24 53 00 | communications@nicox.com

Relations Presse

France Caroline Courme | Communication Manager
+33 (0)4 97 24 53 43 | courme@nicox.com

Royaume-Uni Jonathan Birt
+44 7860 361 746 | jonathan.birt@ymail.com

Nicox S.A.

Drakkar 2 | Bât D | 2405 route des Dolines | CS 10313 | Sophia Antipolis | 06560 Valbonne | France

T: +33 (0)4 97 24 53 00 | F: +33 (0)4 97 24 53 99

www.nicox.com